

N° 19
novembre
2010



LA ROSE AU POING

Le Journal des Socialistes de Sciences Po

SOMMAIRE

EDITO

Par Aurélien RAVARY

p.1

RETRAITES

Mobilisation contre la réforme des retraites : le PS en fait-il assez?

Par Sébastien B.

p.2

ECONOMIE

«Travailler plus pour gagner plus» ? TEPA cap !

Par Yannick L.G.

p.3

SOCIAL

La remis en cause de l'Aide médicale d'Etat, une nouvelle attaque contre les étrangers

Par Mathieu ROUMEGOUS

p.4

EDUCATION

Réaction à la proposition de M. Copé d'instaurer un examen en fin de CM2

Par Mathieu R.

p.5

EUROPE

La nouvelle démocratie européenne

Par Pierre-Yves CADALEN

p.6-7

INTERNATIONAL

La fin de l'ère Lula au Brésil?

Par Jennifer TELEP

p.8

ENVIRONNEMENT

La ville verte, ville de demain?

Par Lucile CHNEIWEISS

p.9

ATELIERS DU CHANGEMENT :

Présentation du sujet «L'impôt européen»

par Lucas BRUNETIERE et Jeanne TELLEZ

p.10-11

MOTS CROISES

Par Elsa F.

p.12

Edito

Par Aurélien RAVARY

Comment un texte aussi injuste que la réforme des retraites a-t-il pu finalement être adopté par le Parlement ?

La consternation laisse hélas la place à l'évidence : les pouvoirs exécutifs et législatifs sont détenus par la droite, et dans une démocratie qui fonctionne, la logique est que les députés et les sénateurs approuvent une réforme importante du gouvernement. La voix du peuple, qui s'est exprimée par les grèves, les manifestations et d'autres actions militantes a été ignorée et dénigrée par le gouvernement, qui s'est cru tout permis.

D'autres raisons plus profondes se dessinent pour expliquer cette issue : les événements récents montrent que l'unité syndicale se fissure, preuve de la difficulté pour une opposition à s'accorder contre un pouvoir en place. Et au-delà, chacun sait que si aucune solution n'est trouvée, la présence de cette épée de Damoclès qu'est la faillite du système par répartition rend vain le statu quo qui résulterait d'une abrogation pure et simple de la réforme.

Pourtant, le Parti Socialiste s'est montré responsable et actif en proposant un véritable contre-projet, mené par Marisol Touraine. Attaqué dans son amour-propre, le gouvernement qui se gargarisait d'être le seul parti

responsable de l'échiquier politique l'a purement et simplement ignoré, alors que le contre-projet socialiste est plus juste et qu'il finance les retraites à plus long terme.

La droite jubile intérieurement, surtout Eric Woerth et Nicolas Sarkozy qui n'avaient pas eu l'occasion de le faire depuis longtemps. Mais qu'ils se gardent de considérer ce vote comme une victoire. Car un véritable mouvement populaire et solidaire s'est constitué, soutenu y compris par ceux qui n'y participaient pas directement, et qui aura des conséquences durables.

Les actions menées partout en France ont montré la détermination des Français à constituer une force de contre-proposition qui tempère la pratique arrogante du pouvoir qui caractérise l'exécutif. Nicolas Sarkozy avait raison quand il fanfaronnait en 2008 : « Désormais quand y a [sic] une grève en France, on ne s'en aperçoit même pas ». C'est quand il y en a plusieurs qu'elles laissent une empreinte indélébile ■

Mobilisation contre la réforme des retraites : Le PS en fait-il assez?

par Sebastian B.

Bien qu'elle porte désormais sur un texte voté, la lutte contre la réforme des retraites doit continuer. Samedi 7 novembre. Les syndicats défilent et le PS, de son point fixe, continue à marteler ses propositions alternatives. Ces positions – Marisol Touraine était là pour nous le rappeler – sont claires : liberté de partir à 60 ans pour protéger les plus fragiles, élargissement des cotisations sociales aux bénéficiaires des stock-options et sur les revenus du capital, allongement léger de la durée de cotisation. Le binôme Martine Aubry-Ségolène Royal l'a montré, le PS a su exprimer une position claire sur ce sujet qui nous concerne tous. Les Français, on l'espère, s'en souviendront en 2012.

Est-ce à dire que le PS a vraiment jeté toutes ses forces dans la bataille ? On sentait une certaine frustration dans nos rangs : cantonnés à notre point fixe, nous regardions passer les manifestants qui eux, au moins, pouvaient se dégourdir les jambes. Mais, Charte d'Amiens oblige, il semble que nous devons nous résigner à cette attitude pour le moins passive. Des grèves – parfois dures – ont eu lieu. Mais là encore, le PS reste sur le trottoir et laisse ses amis syndicalistes agir seuls.

Là où ce mouvement représente une occasion manquée, c'est qu'il a vu émerger et mûrir une multiplicité de formes de militantisme s'écartant des formes traditionnelles que sont la manifestation et la grève, et dont le PS n'a pas su se saisir. Loin de la grève par procuration et du blocage total du pays par les agents du transport public en 1995, nous avons assisté au cours du mois d'octobre à un véritable bruit de fond militant festif et

créatif. Les trains et les métros ont toujours à peu près fonctionné et ce malgré une grève interprofessionnelle reconductible lancée le 12 octobre. Si le mouvement faisait la une des journaux c'est grâce aussi aux blocages de dépôts de carburants, à des opérations escargot, aux manifestations quotidiennes des lycées et étudiants.

Sans pour autant l'impliquer dans des actions paralysantes qui l'exposeraient à un risque de stigmatisation par le gouvernement, notre parti aurait gagné à contribuer ouvertement à ces nouvelles formes de militantisme. Quid d'un sit-in devant l'Élysée organisé par une poignée de sections ? Quid d'un blocage (très court) des portes d'entrée des tours de la Défense ? Sans chercher la bagarre, on peut titiller de nombreuses fois, et ce, en affichant nos couleurs. Car il ne faut pas sous-estimer nos capacités : le PS, c'est, derrière la même bannière, 500 voire 1000 « Jeudi noirs » ou « collectifs citoyens autonomes ». Nous sommes à la fois une organisation massive et un chapelet de forces autonomes réparties sur tout le territoire.

Le vieux dogme de la séparation du combat « politique » et « syndical » né de la Charte d'Amiens doit être respecté. Mais à côté des formes de mobilisation traditionnelles, il ne nous interdit pas d'investir l'espace d'action ouvert ces derniers mois par la créativité de nombreuses personnes.



BRÈVES

BAISSE DE LA MOBILISATION LORS DE LA MANIFESTATION DU 6 NOVEMBRE

Gouvernement comme syndicats ont affirmé que le nombre de manifestants avait diminué durant la dernière journée de manifestation, ils étaient 375 000 selon la police et 1.2 millions selon les syndicats.

Les ordures s'amoncellent à Paris

Le ramassage des ordures est toujours perturbé dans la capitale et dans 84 communes d'Ile-de-France. Une cinquantaine de personnes bloquent les garages à benne de la ville et plusieurs centres de traitement.

«Travailler plus pour gagner plus» ?**TEPA cap !** par Yannick LG

TEPA, un acronyme derrière lequel se cache l'une des mesures les plus symboliques de Sarkozy, celle qui justifie son slogan de campagne pourfendant les trente-cinq heures et la dévalorisation du travail. Que veut-il dire ? C'est l'abréviation de « loi en faveur du Travail, de l'Emploi et du Pouvoir d'Achat », loi dont la plus importante disposition est la défiscalisation des heures supplémentaires. Celle-ci devait inciter à travailler davantage, augmentant ainsi la production et le pouvoir d'achat des Français, relançant la croissance et favorisant l'emploi. Concrètement, les heures supplémentaires ont été exonérées de l'impôt sur le revenu et des allègements de cotisations sociales ont été prévus pour les employeurs et les salariés y recourant.

Pour 2008, le coût de la loi TEPA est évalué à 4,4 milliards d'euros. Cela représente 40% du budget de l'Etat pour les politiques d'aide à l'emploi. C'est beaucoup. Surtout quand on compare avec les résultats.

Pierre Cahuc et Stéphane Carcillo ont publié le 8 octobre 2010 une étude qui aurait dû faire beaucoup plus de bruit que le faible écho qu'elle a eu jusqu'à présent. La Défiscalisation des heures supplémentaires : les enseignements de l'expérience française, démontre parfaitement l'inutilité de la mesure. Le nombre des heures supplémentaires rémunérées et déclarées a certes augmenté, mais l'impact sur les heures effectivement travaillées est nul.

Il y a là une contradiction facile à comprendre. Il faut tout d'abord savoir que les heures supplémentaires sont loin d'être

toutes rémunérées ; avant octobre 2007, les Français travaillaient deux heures de plus que ne le stipulait leur contrat et ne déclaraient que 0,4 heures supplémentaires rémunérées par semaine. Avec la loi TEPA, il est devenu plus intéressant de supprimer certaines primes ou de refuser une augmentation,

en échange de la déclaration d'heures supplémentaires sans augmentation réelle de la durée de travail.

Le nombre d'heures supplémentaires déclarées a le plus augmenté pour les salariés qualifiés, dont la durée effective de travail est difficilement vérifiable et dont les salaires sont plus flexibles. En revanche, ce nombre n'a pas significativement augmenté pour les travailleurs à bas salaire, dont la rémunération est fixée par les conventions collectives et le minimum légal, et dont la durée de travail est aisément vérifiable. Cela montre bien que la mesure n'a permis que d'accroître les possibilités d'optimisation fiscale, sans impact sur le nombre d'heures travaillées, l'emploi ou le pouvoir d'achat.

A l'heure où l'on fait de misérables économies sur l'Aide Médicale d'Etat, il faudrait s'interroger davantage sur les 4,4 milliards d'euros par an de la loi TEPA.

**Retrouvez
l'actualité
des
socialistes
de Sciences
Po et les
précédents
journaux
sur le
blog de
la section
Jean Zay !**

ps-sciencespo.com

La remise en cause de l'Aide médicale d'Etat, une nouvelle attaque contre les étrangers

Par Mathieu ROUMÉGOUS

Jusqu'où ira l'UMP dans sa politique vis-à-vis des étrangers ? Après les tests ADN, après le débat malsain sur l'identité nationale, après s'en être pris aux Roms, c'est désormais à la santé des étrangers en situation irrégulière que s'attaquent le gouvernement et sa majorité. Lors des débats autour du projet de loi de finances pour 2011 (PLF), la droite a sérieusement remis en cause le dispositif de l'Aide médicale d'Etat (AME), qui permet de couvrir les dépenses de santé des étrangers en situation irrégulière dont les ressources sont inférieures à 634 euros par mois. L'AME permet ainsi à son bénéficiaire d'être pris en charge à 100 % du tarif de la sécurité sociale sans avance de frais.

Lors des discussions sur le PLF à l'Assemblée nationale, plusieurs restrictions ont été apportées à ce dispositif. Les bénéficiaires de l'AME devront désormais payer un « ticket d'entrée » de 30 euros pour y avoir droit. Par ailleurs, seuls les conjoints et leurs enfants garderont la qualité d'ayant-droits, jusqu'alors reconnue aux ascendants et aux collatéraux.

Revenons d'abord sur trois idées fausses répandues par la droite.

Premièrement, les étrangers en situation irrégulière seraient mieux couverts que les Français. Cette affirmation est totalement erronée. Les français qui gagnent moins de 634 euros sont également couverts à 100 %, grâce à la CMU complémentaire. Les étrangers en situation irrégulière ne sont donc pas mieux lotis que les Français.

Deuxièmement, le coût de l'AME aurait explosé ces dernières années. On observe en effet une augmentation des dépenses liées à l'AME liée à une hausse du nombre de bénéficiaires. Cependant, depuis 2007, les ressortissants de l'Union européenne en situation irrégulière relèvent de l'AME et non plus

de la CMU complémentaire. Cet élargissement du champ a mécaniquement pour conséquence une augmentation des dépenses. Mais il est faux d'affirmer, comme le fait la droite, que de plus en plus d'étrangers s'installent en France de manière irrégulière pour profiter de l'AME.

Troisièmement, nombre d'étrangers utiliseraient la fraude pour bénéficier de l'AME. Ceci est également totalement faux. L'attribution de l'AME fait l'objet de contrôles stricts de la part de l'Etat, via la direction départementale de la cohésion sociale, et du juge, via la commission départementale d'aide sociale. La procédure d'obtention de l'AME est exigeante et la fraude reste minime.

Les remises en cause de l'AME sont donc scandaleuses, inefficaces et dangereuses.

Elles sont scandaleuses car elles font de l'étranger un bouc émissaire. L'argumentation de la droite se fonde sur l'idée que les étrangers profitent de notre système de santé, engendrant une augmentation de nos déficits budgétaires. L'AME n'est pas responsable du creusement des déficits : elle ne représente que 0,2 % de l'ensemble des dépenses de santé. Si les déficits de l'Etat et des comptes sociaux sont si élevés, cela provient uniquement de la politique budgétaire irresponsable des gouvernements de droite. Il est scandaleux d'imputer cette situation à la présence d'étrangers sur notre territoire.

La remise en cause de l'AME est par ailleurs inefficace et contradictoire. L'AME s'adresse à une population démunie. L'instauration d'un ticket d'entrée de 30 euros risque ainsi d'exclure un grand nombre de bénéficiaires du dispositif, 30 euros représentant une somme très importante pour une population déjà sans ressources.

De plus, ce ticket d'entrée ne va aucunement lutter contre la fraude. Les fraudeurs, ceux qui travaillent clandestinement par exemple, auront les moyens de payer le ticket d'entrée. En revanche, les populations les plus démunies et réellement sans ressources ne le pourront pas. Cette disposition aura pour conséquence de maintenir une population déjà très précaire dans une situation sanitaire dégradée.

Enfin, cette restriction de l'AME est dangereuse. La population bénéficiant de l'AME étant en grande précarité, nous avons intérêt à lui prodiguer des soins, pour que son état de santé ne se dégrade pas et ne provoque pas d'importants dégâts pour la santé publique.

La droite remet donc en cause de manière populiste et électoraliste le principe fondateur de la protection sociale selon lequel chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins. Cette remise en cause de l'AME témoigne, comme l'a rappelé le député de l'Allier Jean Mallot, de la tentation de l'UMP de « chasser sur les terres de Monsieur Le Pen » ■

Réaction à la proposition de M. Copé d'instaurer un examen en fin de CM2

par Mathieu R.

Jean-François Copé, dans une interview accordée récemment au journal Le Figaro, a défendu l'idée d'un examen en fin de CM2, conditionnant le passage en classe de 6ème. Il s'en explique ainsi : « L'objectif est de ne pas envoyer au Collège un seul enfant qui ne maîtrise pas les fondamentaux. Or, actuellement, 40% des écoliers ont de graves lacunes à l'entrée en 6ème. C'est pourquoi je propose un examen en fin de CM2 qui évaluerait les connaissances des enfants ». Paradoxalement, le président du groupe UMP à l'Assemblée ne semble pas voir dans cet examen un quelconque moyen de sélection puisque « le but n'est pas d'exclure qui que ce soit mais que 100% des enfants réussissent cet examen ». Tout est dit, ou presque... Si la sélection n'est effectivement pas le but recherché, on peut légitimement s'interroger sur l'utilité d'un tel examen dont la mise en place serait par ailleurs coûteuse, alors que l'école manque cruellement de fonds publics. Comment s'assurer que la totalité des écoliers réussiront le test ? Quelle valeur aura le test s'il est conçu de façon à ce que n'importe quel élève le passe avec succès ? En réalité, on s'en rend compte aisément, l'objectif est bien d'instaurer une sélection à l'entrée au Collège.

Or, ce que semble oublier Jean-François Copé, c'est que cette sélection existe déjà. Elle est aujourd'hui le fruit des délibérations des professeurs des écoles et des chefs d'établissements qui décident du passage de chaque élève de CM2 dans la classe supérieure. Pourquoi vouloir y substituer un examen dont la valeur apparaît bien douteuse ?

Les enfants ne sont-ils pas assez évalués au cours de l'année par leur enseignant ? Ces derniers, qui suivent les difficultés et les progrès des élèves sur une année entière ne sont-ils pas davantage aptes à se prononcer sur la capacité de leurs élèves à entrer dans la classe supérieure que ne le sont les résultats d'un test passé en quelques heures à peine ? Sans compter que l'éventualité de « gâcher » une année de travail par l'échec à cet examen provoquerait un stress d'une intensité difficilement supportable pour les enfants et leurs familles qui attendent toujours beaucoup d'eux. Est-ce dans ces conditions que l'on peut déterminer les aptitudes scolaires d'un enfant de 10 ans ? Les enseignants connaissent mieux que personne le niveau de leurs élèves. Un examen prétendument objectif ne saurait remplacer le ressenti d'un professeur basé sur une année d'évaluations et d'interactions avec l'élève. De plus, les études menées en France et ailleurs ont montré l'inefficacité d'une méthode d'apprentissage basée sur la sanction d'un examen final et le stress qu'elle engendre. Les examens ne peuvent refléter qu'avec incertitude la qualité et les compétences d'un élève. Alors que la France est le pays européen où les élèves sont les plus stressés et les moins désireux d'aller à l'école – sans que cela ne se traduise pour autant par un niveau scolaire plus médiocre – quel est le besoin de faire passer un énième examen à des enfants qui sont déjà parmi les plus évalués et notés au cours de l'année scolaire ?

La proposition de Jean-François Copé témoigne ainsi d'un manque de confiance et de

considération à l'égard du personnel éducatif. Cela ne semble plus surprendre personne tant les enseignants sont sans cesse montrés du doigt et désignés responsables de l'échec scolaire des élèves. Un échec qu'il convient tout de même de relativiser : face aux idées reçues sur la baisse générale du niveau des élèves, il convient de rétablir une vérité : jamais la France n'a connu autant d'enfants qui sortent de CM2 en sachant lire, écrire et compter mais aussi maîtrisant des notions de sciences, de langues étrangères, d'histoire ou d'éducation civique. Jamais une classe d'âge n'a été aussi « savante » qu'aujourd'hui. Pourtant, l'on peut faire encore mieux. Il s'agit même d'une priorité dont il convient de tenir compte dans les années à venir. Comment y parvenir ? La majorité présidentielle nous propose pour le moment deux solutions : la suppression des postes d'enseignants et bientôt, si les propositions de Jean-François Copé sont reprises par le gouvernement, la sélection accrue à l'entrée en 6ème. On ne peut qu'admirer la logique de telles propositions : davantage de redoublements donc encore plus d'élèves dans des classes déjà surchargées pour moins de professeurs... Inutile de revenir sur les conséquences dramatiques des suppressions de postes dans l'Éducation nationale. En revanche, la question du redoublement doit être ici posée car intimement liée à la mise en place d'un examen final en CM2 comme le souhaite M. Copé.

Que deviendront en effet les élèves qui auront échoué à l'examen final ? Certains pourront-ils être sauvés par leur dossier scolaire s'il s'avère que les résultats

de l'examen ne révèlent pas leur niveau réel ? Au final, il est évident que le nombre de redoublement va augmenter, engendrant une multitude de problèmes. Que se passera-t-il si un élève échoue deux fois à l'examen ? Rappelons que dans notre système scolaire, le redoublement est limité à un seul dans le cycle du primaire et que toutes les consignes venant d'en haut forcent les établissements à réduire ce taux de redoublement pour satisfaire aux objectifs de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP). Que de contradictions à surmonter ! En définitive, il convient de s'interroger sur l'utilité même du redoublement. Dans l'immense majorité des cas, les études sociologiques ont montré son inefficacité ou sa nocivité. Le redoublement favorise le décrochage scolaire davantage qu'il ne le résout. D'ailleurs, les pays scandinaves, qui sont à la pointe en termes d'efficacité du système éducatif, ont abandonné le redoublement. Pourquoi alors continuer dans

cette impasse ? Le redoublement, s'il est la conséquence de l'échec scolaire, est également et avant tout le reflet de l'échec de l'École de la République à former ses jeunes. Il faut donc s'interroger sur les causes de l'échec scolaire plutôt qu'à ses conséquences. Seulement, cela nécessite un travail en profondeur que la majorité présidentielle ne semble pas prête à assumer. Obnubilé par un souci d'économies, le gouvernement actuel préfère le gadget de l'examen sélectif à une réelle politique d'envergure en faveur de l'éducation des plus jeunes. Comme si la mise en place de cet examen d'entrée en 6ème allait permettre aux élèves d'apprendre mieux leurs fondamentaux. Il faut certes constater les difficultés mais également lutter contre celles-ci en amont. Il est d'ailleurs un peu tard pour se rendre compte en CM2 qu'un élève ne sait pas lire, écrire et compter...

Au final, M. Copé, en proposant de restaurer une sorte de certi-

ficat d'études à la fin de l'école primaire, fait montre d'un grand mépris envers les chefs d'établissements et les enseignants dont les compétences et les décisions sont remises en question, mais aussi envers les élèves que leurs difficultés pénalisent sans qu'on cherche à les aider. Si M. Copé veut réellement renforcer l'efficacité de l'école primaire dans l'apprentissage des fondamentaux et lutter ainsi contre l'échec scolaire, nous l'encourageons à le faire au regard d'une idée toute simple mais qui a visiblement besoin d'être rappelée : rien ne sert de s'attaquer aux élèves en difficultés, c'est contre ces mêmes difficultés qu'il faut lutter ■

We, the people(s of Europe)

Par Pierre-Yves CADALEN

« L'histoire est nôtre, ce sont les peuples qui la font ». Les derniers mots qu'adressa Salvador Allende au peuple chilien en cette funeste matinée du 11 septembre 1973 prennent aujourd'hui, particulièrement au sein de l'Union Européenne, un sens tragique. Car ces mots n'ont guère été entendus sur le continent des droits de l'Homme. Jacques Derrida et Régis Debray s'accordaient pour constater à l'aube du siècle une Europe qui avait choisi de s'effacer de l'Histoire, passive et impuissante. Les peuples d'Europe ont-ils choisi ce destin ? Non. Sa démocratie y est plus que chancelante, ses principes tombent en

ruine face à des gouvernements qui ne les respectent plus. Il est grand temps d'y établir une démocratie réelle.

Il semble en effet très ardu de distinguer un caractère foncièrement démocratique à l'organisation politique issue du Traité de Rome, régie aujourd'hui par le Traité de Lisbonne. L'institution centrale dans le processus de décision de l'Union est la commission européenne : elle a le pouvoir d'initiative sur la plupart des lois. Elle est, selon les traités, garante de l'intérêt général et politiquement indépendante. Nul ne doute cependant des préfé-

rences politiques de José Manuel Barroso, libéral s'il en est, symbole même d'une Union technocrate qui se construit contre les peuples. Quant au Parlement, s'il n'est plus complètement fantoche et a vu ses attributions législatives croître depuis 2009, il n'en est pas moins dans une situation de légitimité tout à fait douteuse. Les élections de l'an passé ont vu un taux de participation d'une faiblesse jamais atteinte, avec 43 % des inscrits se rendant aux urnes. À l'heure où 80 % des lois qui s'appliquent nationalement proviennent de Bruxelles, le désintérêt des citoyens peut étonner. L'étonnement est d'ailleurs

à chaque élection renouvelé sans que de l'une à l'autre rien soit fait pour rapprocher l'Union des citoyens. La nomination d'un inconnu, Hermann Von Rompuy, à la Présidence du Conseil européen, fonction qu'il exerce depuis le 1er janvier de cette année, témoigne du peu de cas que les dirigeants des Etats européens accordent à l'image donnée d'une Union qui en outre apparaît complètement impotente en temps de crise. À celle-ci ils ont répondu en cautionnant la politique d'austérité – dont l'actuelle situation de l'Irlande montre la pertinence, le déficit budgétaire irlandais atteignant certainement 20 % du PIB cette année – imposée à la Grèce en mai dernier, alors même que celle-ci venait d'élire un gouvernement social-démocrate : la négation de la souveraineté populaire est ici flagrante, l'Europe étant pour la première fois victime de ce que maintes fois le Fonds monétaire international a fait subir à nombre de pays africains.

Alors, que faire ? Qu'oser proposer aux citoyens qui n'en ont cure d'une Union qui ne semble leur procurer rien que plans d'austérité et rigidité budgétaire – notamment avec la récente proposition conjointe d'Angela Merkel et de Nicolas Sarkozy d'adopter une discipline budgétaire plus sévère, ce qui pourrait nécessiter une rocambolesque modification du traité de Lisbonne à ratifier par les 27 Etats membres ? Tout changement, dans une Europe aux institutions obscures pour la plupart des citoyens, dans une Europe qui s'est elle-même dressée un bûcher sur lequel elle brûle à feu doux, faute de capacité à établir une politique d'envergure, devra être inspiré d'une radicalité éclairée. La tendance actuelle, qui voit l'émergence des nationalismes européens, leur radicalisation progressive et le rejet global de l'immigration par l'Europe ne pourra trouver sa

fin qu'avec un élan de courage politique. Il ne pourra venir que des socialistes. La démocratie ne s'établira jamais en Europe tant que les nationalismes auront tant d'importance. Il faudra en démonter la construction mythique, en évitant d'établir de toutes pièces une légende européenne. Pour l'instant, ce qu'est l'Union Européenne ne peut que nous décevoir. Pour qu'elle devienne politique, elle devra être fédérale. Ce n'est pas une utopie, ni plus ni moins que ne l'étaient la Révolution française et le renversement de l'Ancien Régime en 1789. La voie référendaire seule réunira l'Europe. Un référendum pour une République Fédérale d'Europe parlementaire et démocratique est l'horizon que doivent se fixer les socialistes. D'autant que cela ouvrirait de nouvelles perspectives en matière de démocratie locale, dont la puissance pourrait aller croissant. Le modèle de l'Etat-nation est à enterrer ; les funérailles passées, les perspectives politiques seront à la hauteur de l'idéal démocrate. L'intervention des citoyens dans la politique européenne étant l'objet même d'une Europe démocrate, il faut réaliser à cette échelle une démocratie parlementaire fortement participative.

« La démocratie jusqu'au bout », l'impératif fixé par Jean Jaurès doit nous guider pour enfin qu'en Europe cette phrase d'Allende prenne corps et devienne réalité. Sans cela, la technocratie s'installera, autour d'une Union libérale dirigée par des experts prétendant savoir à la place des citoyens ce qu'il convient de faire. Comme l'écrivait Nerval à propos du peuple en juillet 1830 : « N'ayez point trop d'orgueil d'être assis sur sa tête / Et craignez de peser sur lui trop lourdement ; / Car, tranquille au plus bas de l'immense édifice, / Pour que tout, au-dessus, penche et se démolisse / Il ne lui faut qu'un mouvement ! » Contre ces pra-

tiques oligarchiques, il faut que les socialistes, en Europe d'abord, mais également dans le monde, crient comme un seul homme : démocratie !

Agenda de la section

Mercredi 10 novembre de 9h00 à 11h00 - Petit déjeuner de section - Cafet' de la rue de l'Université

Lancement du nouveau numéro de la Rose au Poing, ouvert à tous, venez prendre un café et un exemplaire !

Deuxième quinzaine de novembre - Conférence avec Sandrine Mazetier

Un point de vue informé, concret et pragmatique sur les politiques d'immigration - et ce que la gauche doit dire haut et fort en réaction à la politique du gouvernement

1er décembre - Publication du journal universitaire Allons Voir Si la Rose

2 décembre - Convention Egalité Réelle pour le programme de 2012

8 décembre - Conférence de Jean-Louis Guigou / IPEMED sur l'Union pour la Méditerranée

Quel avenir et quelles politiques pour l'UPM et comment le Parti Socialiste devra s'en resaisir.

14 décembre - Conférence sur le logement en présence de Marie-Noëlle Lieneman et Jeudi Noir

Logement des jeunes et des précaires : ce que les autorités peuvent et doivent faire.

La fin de l'ère Lula au Brésil?

Par Jennifer TELEP

Pari gagné pour la gauche brésilienne : la candidate du Parti des Travailleurs (PT) et dauphine de Lula, Dilma Rousseff, a remporté le second tour de l'élection présidentielle ce dimanche 31 octobre avec 56% des voix.

Malgré une popularité de plus de 80% auprès des Brésiliens, la Constitution ne permettait pas au président sortant Luiz Inacio Lula da Silva de se représenter afin de briguer un troisième mandat consécutif à la tête du pays. Il choisit alors Dilma Rousseff pour lui succéder et la propulse devant l'opinion comme la candidate pour continuer son œuvre. Appartenant à une famille bulgare émigrée au Brésil, Dilma, comme l'appellent les Brésiliens, a combattu la dictature en tant que guérillera aux côtés de Lula, et fut capturée en 1970. Économiste et gestionnaire de talent, elle devint ministre puis chef du cabinet présidentiel, et sa place clé au sein du gouvernement lui a valu le surnom de « dame de fer ».

Alors que les sondages la donnaient gagnante dès le premier tour, des événements inattendus ébranlèrent Dilma Rousseff. La candidate du PT fut liée à un scandale de corruption que les Brésiliens ont vite nommé « l'Erenicegate ». Des membres de la famille du ministre de la Maison Civile (Premier Ministre), Erenice Guerra, sont impliqués dans un trafic d'influence. Cependant cette dernière avait succédé à Dilma Rousseff même lorsque celle-ci était entrée en campagne électorale. Ce ne fut, loin de là, la première affaire de corruption touchant un des membres du gouvernement. Les conséquences ne se font pas attendre: les intentions de vote pour Rousseff passent de 54% à 46% en quelques jours.

Le supposé appui de la candidate à la libéralisation de l'avortement et au mariage homosexuel a également affecté sa popularité, bien qu'elle soit revenue sur ses positions, notamment

face aux déclarations du pape Benoît XVI et à la défection des chrétiens.

La troisième surprise de la campagne se nomme Marina Silva: la candidate du Parti Vert a obtenu lors du premier tour un score inattendu de 19,33%, et contraint Rousseff à se confronter une seconde fois aux urnes.

L'appréhension du second tour sera vite apaisée par la large victoire de Dilma Rousseff à 56% face au social-démocrate José Serra (44%). Elle devient alors la première femme à la tête du pays, et rejoint en Amérique du Sud les chefs d'État Cristina Fernandez de Kirchner en Argentine et Laura Chinchilla au Costa Rica. Seul bémol: malgré le vote obligatoire, l'abstention atteint le niveau historique de 21,5%, le plus élevé depuis la fin de la dictature en 1985.

« Je réitère mon engagement fondamental : l'éradication de la misère pour tous les Brésiliens et les Brésiliennes » a déclaré Dilma Rousseff à l'annonce

de sa victoire. L'objectif de son mandat sera donc de poursuivre l'œuvre de Lula. Elle s'est également engagée à protéger les libertés fondamentales, particulièrement les libertés d'opinion, de presse et de culte. Sur le terrain social, ses efforts vont être centrés sur l'emploi, le logement et le développement des programmes sociaux entamés par son prédécesseur.

Cette élection signifie-t-elle la fin de l'ère Lula au Brésil? Force est de constater que sans son appui, la victoire de Rousseff aurait été fortement compromise. Ce fut bien Lula qui mena la campagne présidentielle. En dépit de sa volonté de continuer le travail de Lula, il est légitime pour Dilma Rousseff de chercher à s'émanciper de son mentor. Il donc est possible d'interpréter cette élection comme le maintien de la présidence dans le camp Lula, pour lui permettre en 2014 de briguer de nouveau le poste suprême, après l'intervalle de quatre ans requis par la Constitution. ■



Linh-
Lan
Dao

La ville verte, ville de demain?

Par Lucile CHNEIWEISS

Masdar est une ville en construction au milieu du désert à 20km d'Abu Dhabi, un projet entièrement original conçu par Sir Norman Foster pour être une ville neutre en carbone. Le projet de Norman Foster, une ville entièrement surélevée pour échapper à la chaleur du désert, climatisée naturellement par des puits de vent et parsemée de bâtiments est conçue en matériaux entièrement « durables ». Sous son labyrinthe de rues piétonnes et ses grands espaces verts, une flotte de véhicules électriques sans conducteur navigue silencieusement à travers des tunnels sombres.

Masdar n'est pas le seul projet de ce type à être conçu depuis le début des années 2000. Elle est le fruit d'une réflexion qui a mené la Chine, parmi d'autres pays comme le Royaume Uni et l'Allemagne, à revoir sa conception de l'urbanisme et de l'architecture durable.

D'ici 2050, la moitié de la population mondiale vivra dans des zones urbaines. Bien qu'elles ne représentent que 2% de la surface terrestre, les villes génèrent aujourd'hui jusqu'à 3/4 des émissions de gaz à effet de serre. Les questions des villes et de l'urbanisme devraient donc naturellement faire partie de la solution à la problématique du changement climatique.

De ce constat est née l'idée des Ecocities, terme inventé par Richard Register en 1987. Une écocité, ou ville durable, est une ville écologiquement saine, qui subvient à ses besoins énergétiques sans consommer plus qu'elle ne produit, sans produire plus qu'elle ne peut assimiler, et sans être toxique pour elle-même ou les écosystèmes voisins.

Une écocité adresserait les défis du changement climatique, de l'étalement urbain, le transport en commun, la réduction des déchets et de traitement, ainsi que les normes de construction, les matériaux et le design, étant ainsi mieux à même d'affronter les risques résultants du changement climatique.

Ecocity ou ville verte ?

Les initiatives visant à améliorer l'habitat urbain sont nombreuses, et toutes ne sont pas récentes. Fermer les centres-villes aux voitures, augmenter le nombre d'espaces verts, augmenter le nombre de transports en commun... Les villes du monde entier sont touchées par la vague « verte », des normes HQE pour les nouveaux bâtiments à la création de murs végétaux (ex : Musée du Quai Branly à Paris).

Lors du Ecocity World Summit à Istanbul en 2009, le Ministre Turc des forêts et de l'environnement Veysel Eroglu a proposé la création d'un Ecocity Index, une liste de critères qui sont des attributs de la ville et permettent d'évaluer une ville en fonction de son impact sur l'environnement. De plus en plus, des initiatives nous encouragent à améliorer l'impact écologique de nos villes.

La Conférence portait sur la réduction des impacts d'une ville existante, en diminuant le nombre de voitures, d'asphalte, en construisant des appartements au lieu de maisons individuelles, et des espaces communautarisés. Wulf Daseking, le directeur de la planification de Fribourg a dit un jour: «la planification urbaine est un marathon, pas un sprint ». Et Fribourg est le meilleur exemple de ce marathon. « La ville verte » est bien connue pour son haut

niveau de vie et de pratiques environnementales avancées. C'est le centre de l'industrie allemande de l'énergie solaire, avec des maisons écologiques et des rues sans voitures. Le district écologique Vauban, presque 100% sans voitures, suit l'idée principale d'économies d'énergie et de l'espace et est un modèle en Allemagne.

Protéger les générations futures

Nous voyons des signes des avancées durables et vertes à travers l'énergie solaire, le vent et les technologies de recyclage, dans les bâtiments verts et les entreprises écologiques, en milieu urbain des projets de restauration de l'environnement, le jardinage urbain et l'agriculture biologique, et chez les personnes se déplaçant à pied, à vélo et dans les transports publics.

Cependant même ces avancées n'ont pas que des avantages. Construire des batteries de voitures électriques et des champs de panneaux solaires signifie utiliser des éléments que nous ne sommes pas sûrs de pouvoir recycler, ni même assimiler ou détruire sans conséquences toxiques. Les éléments constitutifs de la plupart de nos produits de tous les jours n'ont pas fait leurs preuves sur le long terme (il faut considérer nos outils de leur construction à leur destruction et pas seulement le bilan de leur utilisation). Quant à construire une ville au milieu de nulle part, ne sommes-nous pas obligés de considérer les conséquences environnementales de la construction artificielle d'un élément étranger au milieu d'un écosystème radicalement différent (un jardin au milieu du désert), et d'évaluer le transport des matériaux et des ressources (en particulier l'eau) ?

La crise dans la manière dont nous vivons est largement déterminée par la façon dont nous construisons, et nous devrions penser à ce que nous sommes en train de construire et ce que cela pourrait avoir à faire avec la demande d'énergie. Mais ces questions essentielles ont été largement ignorées lors des récents

sommets sur l'environnement – la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague par exemple. Au lieu de parler sans cesse du marché du carbone, ou de nous focaliser sur les voitures électriques, et autres anecdotes de notre quotidien, nous devrions regarder en plus grand : notre environnement

direct, nos villes. Et par cela, nous pourrions nous intéresser au thème phare des écocités : nous reconnecter à la nature, et aux autres. ■

Ateliers du changement - L'impôt européen

Par Jeanne TELLEZ et Lucas BRUNETIERE

Lancement du premier atelier du changement !

Un atelier du changement, c'est quoi?

Un atelier du changement c'est un groupe d'une dizaine d'étudiants, qui se réunissent régulièrement afin de discuter, d'étudier, et de réfléchir sur une situation précise, dans le but d'émettre des propositions que la section voire le PS pourront soutenir!

C'est donc une occasion unique de participer à la réflexion et de faire pencher la balance en fonction de tes opinions!

L'impôt européen?

Le thème du premier atelier du changement de cette année a été voté mercredi 3 novembre en Assemblée Générale. Il porte sur l'impôt européen (voir l'article ci-contre). Son animateur sera Lucas Brunetière. N'hésitez pas à le contacter si ce sujet vous intéresse (lbrunetiere@gmail.com) !

Y-aura-t-il d'autres thèmes d'ateliers du changement?

Bien sur, d'autres ateliers du changement seront lancés dans l'avenir. Si un sujet vous passionne, et que vous aimeriez le proposer en Assemblée Générale, contactez Jeanne Tellez (jeanne.tellez@sciences-po.org).

La crise économique qui a récemment secoué notre continent nous rappelle chaque jour un peu plus notre besoin d'Europe. Alors que nous subissons le marasme généré par l'une des pire crise économique de notre histoire, certains Etats membres, à commencer par la France, l'Allemagne et la Grande Bretagne, ont estimé que l'austérité budgétaire devait s'imposer en Europe. Loin de s'arrêter au seul sommet

de Deauville visant à imposer la discipline budgétaire Allemande à l'ensemble des pays européens, Nicolas Sarkozy, Angela Merkel et David Cameron se sont aussi rapidement mis d'accord pour geler le budget européen, à défaut de pouvoir démanteler certains de ses principaux outils de la solidarité tel que le FSE. Trouvant dans le gèle du budget européen un symbole politique facilement exploitable, ils ont en outre fait

une pierre deux coups, comprenant qu'une Europe sans budget est une Europe sans ambition.

Une telle perspective va à l'encontre de l'Europe forte, politique, que porte le Parti Socialiste. La situation actuelle, celle d'un budget européen tiré vers le bas par un « I want my money back » généralisé, impose un changement audacieux. Alors que les ressources propres représentaient historique-

ment la majeure partie du budget européen, les transferts réalisés par les Etats couvrent aujourd'hui 80% du budget. Renverser cette situation source de médiocres marchandages entre Etats membres, impose de réfléchir à de nouvelles ressources propres stables, à commencer par l'impôt européen.

Loin d'être une simple question d'ingénierie fiscale, l'impôt européen se rattache à toutes les grandes questions d'actualité, et fait par dessus tout écho aux ambitions, visions et valeurs du Parti Socialiste.

L'ambition, c'est celle d'une économie européenne forte, innovante, pourvoyeuse de progrès social. Posée plus clairement, c'est l'ambition d'une économie européenne réindustrialisée. Le programme Europe 2020, tout traçant le chemin d'un sursaut industriel en Europe, nous rappelle à que ce choix d'avenir est coûteux. C'est en effet pas moins de 1500 milliards d'euros d'investissements publics, dans les infrastructures de télécommunication, de transport, de production énergétique, qui seront nécessaires dans les 10 années à venir pour atteindre les objectifs d'Europe 2020.

Par la nature paneuropéenne de ces investissements, c'est l'Union qui est la mieux placée pour les réaliser ; ce qui implique dé-corseter son budget, de trouver de nouvelles sources de financement, et donc de se pencher sur l'impôt européen.

L'ambition, c'est aussi celle d'une Europe politique, parlementaire. Le Parlement européen étant tout naturellement désigné pour gérer un impôt européen, ce dernier serait une étape d'envergure vers le processus de parlementarisation de l'Union que le PS appelle de ses vœux. En outre, premier vrai contact entre les citoyens et l'Union, l'impôt européen est aussi un instrument de conscientisation et de transparence indispensable pour passer le cap de l'Europe politique.

Enfin la valeur, c'est celle de la solidarité. A l'heure où l'échelon économique le plus pertinent est l'échelon européen, il convient de renforcer l'ensemble des outils de solidarité à la disposition de l'Union. Cette notion de solidarité européenne, contrairement à la triste illustration que nous donnent aujourd'hui les gouvernements de droite, existe bel et bien. Ainsi, les seuls fonds de cohésion ont permis, entre autre, sur la période 2000-2006 la création

d'un million d'emplois, la construction ou modernisation de 4000 kms de voies ferrées, ou encore de relier 14 millions de personnes supplémentaires à l'eau courante. Avec un budget composé à 80% de politiques d'investissements, le budget européen permet d'allier concrètement ré-industrialisation économique et solidarité européenne. Renforcer le budget européen, c'est dès lors renforcer cet outil de solidarité inégalé.

C'est dans cette optique que la section Jean Zay s'engage, à travers un de ses ateliers du changement, dans un cycle de réflexion sur l'opportunité, et les modalités, d'un impôt européen. Vrai ou fausse bonne idée? Quel impôt pour quelle ambition? Si les pistes et les hypothèses sont nombreuses, une chose est claire : l'impôt européen, en tant que question à la croisée des enjeux, impose aux socialistes de prendre position. ■

Engagez vous dans la campagne de 2012, faites avancer les valeurs progressistes en France et à Sciences Po, participez au débat d'idées, militez avec des gens incroyables,

Adhérez au Parti Socialiste

Contactez ps_scpo@yahoo.fr

En Péniche à toutes nos tables

Sur internet avec votre adresse ENTG sur le site du PS

Mots croisés

Par Elsa F.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									■	
2					■			■		
3			■							
4				■						
5								■	■	
6					■		■			
7						■				
8									■	
9				■						
10										

Réponses sur le blog !

Verticalement

- A. Elles s'usent à force de manifester
- B. Suivent l'évolution des chiffres du chômage
- C. Espions – Apaisa
- D. Territoires ultramarins – Table abrégée
- E. Sauvera le monde, selon Dostoïevski – Prénom de l'écrivain italien De Luca
- F. Sacs de pétrole – Changea de ton
- G. Combat – Chapeau de poulet
- H. Intelligence artificielle – Suivre les ordres
- I. Loi Engagement National pour le Logement – 50% - Négation
- J. Rivaux de Jaurès au sein de la SFIO

Horizontalement

- 1. Accessoire de rentrée
- 2. Nouveau secrétaire de section – Préposition – Participe passé du verbe avoir
- 3. Réunion de militants – Grande cheftaine
- 4. Parti politique concurrent – Transalpins
- 5. Ville du Nord-Ouest des Etats-Unis
- 6. Service public belge – Remplacé en 2009 par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII)
- 7. Vote pragmatique – Document officiel attestant de l'existence d'une entreprise
- 8. Opposée à l'ouverture
- 9. Equivalent de Total en Italie – Assujettie à l'ISF
- 10. Main d'œuvre qualifiée et pas chère

Les articles publiés dans ce journal n'engagent que leurs auteurs. Ni le Parti Socialiste, ni la section de Sciences Po ne pourront en être tenus pour responsables.

LA ROSE AU POING N° 19

Responsables de la publication et Maquette

Aurélien RAVARY
Lucile CHNEIWEISS

CONTACTS

Secrétaire de section

Hugo CHRISTY
hugo.christy@sciences-po.org

